

 Fédération des Hautes-Pyrénées 27 avenue des Forges 65000 TARBES	PROCESSUS	GEN GRH 5 N° version : 1 Emis le : 29/07/2010. Modifié le : .. /.. / .. Rédigé le 19/04/2010 par Mlle FEVRE Vérifié le 21/05/2010 par M. FERRY Approuvé le 29/07/2010 par Mme DAGUIN
	GENERIQUES	
	Fiche de poste Auxiliaire de Vie Sociale (AVS)	
		P : 1/1

FILIERE METIER : Intervention

CATEGORIE : C

EMPLOI-REPERE : Auxiliaire de vie sociale

DESCRIPTION DE L'EMPLOI	
<p>Réalise un accompagnement auprès de publics fragilisés. Intervient dans les actes essentiels et ordinaires de la vie quotidienne et contribue au maintien des activités de la vie sociale et relationnelle. Aide à faire et/ou fait à la place d'une personne qui est dans l'incapacité de faire seule les actes ordinaires de la vie courante.</p>	
ACTIVITES PRINCIPALES	
<p>Accompagner et aider dans les activités ordinaires de la vie quotidienne Aide à la réalisation des courses, aide aux repas, travaux ménagers</p>	
<p>Situer la personne dans son développement, son contexte social et culturel et appréhender les incidences des pathologies, handicap et déficiences</p>	
<p>Stimuler l'autonomie, accompagner et aider dans les actes essentiels de la vie quotidienne Aide à l'alimentation, actes d'hygiène, de mobilité dans le respect du confort, du bien être, des capacités et besoins des personnes, accompagner et stimuler les activités intellectuelles, sensorielles et motrices par les activités de vie quotidienne</p>	
<p>Participer au développement et/ou au rétablissement et et/ou au maintien de l'équilibre psychologique Stimuler les relations sociales Accompagner dans les activités de loisirs et de la vie sociale Aider à la gestion des documents familiaux et aux démarches administratives</p>	
<p>Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé Observer et en contribuer à l'analyse de la situation sur le terrain Organiser et ajuster son intervention, en collaboration avec la personne aidée et l'encadrement, en fonction du projet individualisé initialement déterminé, des souhaits de la personne aidée et des évolutions constatées au quotidien</p>	
<p>Coordonner son action avec l'ensemble des acteurs Etre en capacité de rendre compte par écrit</p>	
CONDITIONS D'EXERCICE DE LA FONCTION	CONDITION D'ACCES A LA FONCTION
Exerce sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et en équipe peut être amené à intervenir en horaires décalés et les week-ends et jours fériés	Certificat d'aptitude à la fonction d'aide à domicile (CAFAD) Mention Complémentaire Aide à Domicile Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
PRE-REQUIS / SAVOIR-ETRE	PARCOURS PROFESSIONNEL POSSIBLE
<p>Pré-requis : avoir une bonne maîtrise des outils de base nécessaires à l'emploi</p> <p>Savoir-être : goût du contact, disponibilité, écoute, sens du relationnel, autonomie</p>	